# Glyphosate: l'enquête parlementaire explosive

Alors que le débat fait rage entre les « pro » et « anti » glyphosate sur la dangerosité de cet herbicide pour la santé des parle mentaires rendront jeudi, la synthèse d'un rapport d'information sur ce thème. Nous en révélons en exclusivité les conclusions: pour les élus, le glyphosate n'est pas cancérogène ». De quoi scandaliser les écologistes et militants qui se battent depuis plusieurs mois contre cette substance

e glyphosate est-il dangereux pour la santé ? L'utilisation de cet herbi-de de l'utilisation de cet herbi-de de l'utilisation de cet herbi-de de l'utilisation de l'utilisat briqué par Monsanto, fait polémique. De ombreuses études scientifiques menées à travers le monde, ont donné ces dernières années des résultats divergents, « Dangereux » pour les uns, le glyphosate est jugé « sans effets » par d'autres chercheurs. De quoi alimenter un peu plus la controverse entre les écologistes et le fabricant racheté en 2018 par la firme allemande

Et pour nourrir un peu plus le débat, les parlementaires français s'apprêtent à rendre ce jeudi, au Sénat, un rapport d'infor-mation sur le sujet. Leur conclusion est sans appel : « Aucune étude scientifique ne prouve formellement sa cancerogénicité. ni en France, ni en Europe ni dans le monde, assure Pierre Médevielle. Le glyphosate est moins cancérogène que la charcuterie ou la viande rouge qui ne sont pas interdites ». Le sénateur centriste de Haute-Garonne s'explique dans un entretien à *La Dépèche du Midi* (voir ci-contre). Cet élu a travaillé sur le glyphosate dans le cadre l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques présidé par Gérard Longuet, qui ré-unit une trentaine de députés et sénateurs français de toutes tendances politiques Ces conclusions vont dans le sens d'une récente prise de position de l'agence américaine de protection de l'environnement L'EPA a réaffirmé que le glyphosate n'était « probablement pas cancérigène pour les mains », mais a recommandé un nouvel étiquetage pour réduire les risques écolo-giques, en particulier pour les papillons. Le rapport des parlementaires français relance la bataille autour de l'herbicide ac-cusé de tous les maux par les écologistes. Sollicité par la Dépêche du Midi, le député européen José Bové s'emporte contre les conclusions et évoque un « révisionnisme environnemental » venu des Etats-Unis Quand certaines personnes affirment que le glyphosate n'est pas dangereux, c'es comme celles qui prétendent que le ré-chauffement climatique est un fantasme. Ce discours ne tient pas la route. »

# Une action citoyenne partie de

Dans la région, la substance est très utilisée à en croire une étude publiée fin 2018, par l'association Générations futures qui place quatre départements d'Occitanie parmí les plus gros acheteurs en France (en kilogramme par habitant). Il faut dire que



Le glyphosate est un herbicide efficace pour tuer les mauvaises herbes mais dangereux pour la santé jugent les écologistes./ Photo DDM SL

ce produit est défini comme un « herbicide total », efficace pour tuer les mauvaises herbes et chardons qui empêchent le développement des cultures. Autre avantage: le glyphosate n'est pas cher à l'achat. Si l'Occitanie est une consommatrice de cet herbicide, elle est aussi en pointe dans le combat contre cette molécule. Tout a même démarré ici, en Ariège, en avril 2018.

le dessin de PEZ

À l'initiative des Faucheurs volontaires. des analyses d'urine ont été réalisées sur des citoyens qui s'étaient portés candidat. L'objectif était de voir si elles contenaient ou pas du glyphosate. « En six mois, nous en sommes à 300 personnes qui ont fait analyser leurs urines en Ariège, et presque 1 800 au niveau national » indique Domi-nique Masset l'un des initiateurs de cette action qui a essaimé dans toute la France Ce vendredi, les résultats de 72 analyses réalisées dans le Tarn-et-Garonne ont été révélés et jugés « catastrophiques » :  $100\,\%$  des urines contenaient du glyphosate (audelà du seuil autorisé dans l'eau potable) « Ces résultats sont semblables à ceux réalisés dans d'autres départements » con-firme un des responsables de ces analyses. Après avoir incité les participants à enta-mer une action en justice, 1 700 plaintes ont été déposées dans toute la France auprès du pôle de Santé publique du tribu-nal de grande instance (TGI) de Paris con-tre les fabricants de produits contenant du glyphosate et contre les organismes qui ont utorisé leur mise sur le marché et leur commercialisation.

Ce nouveau rapport d'information ali-mente donc le débat déjà très vif autour du fameux herbicide. Sa vente aux particuliers est interdite en France. Fin 2017, les Etats membres de l'Union européenne (UE) ont renouvelé pour cinq ans la licence du glyphosate. Le gouvernement français a de son côté promis que la substance se-rait interdite « dans ses principaux usages » d'ici 2021, et « pour tous les usages » d'ici cinq ans.

### « C'est David contre GOLIATH »



# Dominique Masset

Initiateur en Ariège de la « Campagne glyphosate »

Dominique Masset, initiateur avec Agnès Leclerc et Martine Schutz-Samson de la « Campagne glypho-sate » qui consiste à faire tester ses urines afin de savoir si du glypho-sate est présent ou non, continue son combat contre l'usage des pesticides.

# ent est née cette ac-

L'histoire a démarré en Ariège suite lontaires ». Nous avons mené des

nous avons peint les emballages de Roundup, cet herbicide vendu été poursuivis pour cela et avec des avocats, nous avons donc réalisé tout un travail afin de porter devant la cour de justice européenne la question du principe de précau-tion face à l'usage de ces produits. Afin de montrer que nous n'étions pas que des lanceurs d'alerte mais bien concernés, nous avons eu l'idée de tester nos urines. Ensuite, endant des mois nous avons œu vré pour proposer à tous ceux qui voulaient réaliser ce test d'urines, ine méthodologie précise

# À ce jour, où en est cette mobi-lisation citoyenne ?

En Ariège, nous en sommes à 300 prélèvements et autant de plaintes déposées. La campagne s'est élargie à l'échelle nationale, donc en France, nous enregistrons pour le moment 2 400 prélèvements et environ 500 plaintes déposées chiffres grimper. Nous continuons ment nationalement. Des enfants, des adolescents, ont du glyphosate ceptables

## Un rapport parlementaire met à mal le lien entre glyphosate et cancer...

C'est insensé. Comment peut-on interdire aux collectivités et aux particuliers l'usage de cet herbicide s'il n'est pas dangereux ? Énor-mément d'études scientifiques démontrent la dangerosité de la molécule. Il faut que ces élus nous expliquent pourquoi les agricul teurs exposés massivement à ces produits peuvent invoquer une maladie professionnelle. Nous leur demanderons des comptes notamment au titre que ces élus sont garants de la santé publique en France, C'est une contradiction

# Une liste de personnalités, de journalistes fichées par Mosanto a été diffusée, quel est

Pour ma part, je suis loin d'être sur-

pris. Les lobbys fonctionnent de cette manière. Ils marchent par influence, par séduction ou par inti midation. Ils ont des listes et établissent des stratégies pour influencer. C'est une bonne chos que cette liste ait été diffusée. Cela montre au grand jour leurs méthoet aussi de prendre des et perr conscience de qui nous avons en

SELON UN RAPPORT PARLEMENTAIRE, LE GLYPHOSPITE

NE SERAIT PAS DANGEREUX POUR LA SANTÉ

ILS PARIENT

#### Ce combat semble déséquili-

Certains me disent c'est le pot de terre contre le not de fer le dirais que c'est plutôt David contre Go liath, et c'est David qui finit par ga gner. Nous sommes de plus en plus nombreux, beaucoup d'associations et de citoyens se mobilisent Plus nous serons nombreux, plus nous aurons la possibilité de rem porter la bataille. Si cette synergie fonctionne, cela permettra peut-être d'offrir quelques années de vi-en plus à nos enfants et petits-en-

par Anaïs Mustière

### Plusieurs défaites judiciaires POUR MONSANTO

Jeudi 11 avril, la justice a donné raison pour la troi-sième fois à Paul François face à Monsanto, Depuis douze ans, l'agriculteur de Charente tente de faire reconnaître la responsabilité de la firme américaine dans son intoxication à un herbicide. Paul François avait déja obtenu gain de cause en pre mière instance en 2012 et er



appel en 2015, mais Monsanto s'était pourvu en cassation avant que l'affaire ne soit de nouveau examinée devant la cour d'appel le 6 fé-vrier. Monsanto a cette fois été condamné sur le fondement de « la responsabilité du fait de produits défectueux », a annoncé la Cour. Paul François, céréalier de Charente, avait été intoxiqué en avril 2004 après avoir inhalé des vapeurs de Lasso, un herbicide de Monsanto. Après plusieurs malaises, Paul François avait été longuement hospitalisé et avait même frôlé la mort. Il assure souffrir depuis de graves troubles neurologiques. Ce n'est pas la première défaite judiciaire er caissée par la filiale du groupe Bayer.

Aux Etats-Unis, le groupe Monsanto a été condamné à verser 289 mil-lions de dollars (233 millions d'euros) à un jardinier qui accus e Roun-dup, son herbicide à base de glyphosate, d'être la cause de son cancer. Le mois d'emier, un tribunal fédéral de San Francisco a encore accordé 80,9 millions de dollars (72 millions d'euros) à un plaignant pour le

2. LA DÉPÊCHE DU MIDI. Dimanche 12 mai 2019.